

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

Le Bavaisis est-il lésé par les nouveaux taux d'impôts locaux ?

Lundi soir, les conseillers de la Communauté de communes du Pays de Mormal (CCPM) ont voté le budget 2014 et surtout acté les nouveaux taux d'imposition. Entre les impôts des ménages, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la cotisation foncière des entreprises, l'harmonisation de la fiscalité n'a pas été des plus simples. Les habitants des communes du Bavaisis ont tiré la mauvaise pioche.

PAR CLAIRE DE VREGILLE
maubeuge@lavoixdunord.fr
PHOTO « LA VOIX »

► Impôts des ménages, changement de taxes

« Ce sont des sujets sensibles », a commenté André Ducarne, ex-président de la 2C2M et désormais vice-président aux finances, à l'heure d'aborder la fiscalité.

Jusque-là, chacune des trois communautés de communes avait fixé ses propres taux. Mais il a fallu les harmoniser tout en essayant « d'être le plus pondéré possible pour l'ensemble des citoyens », a plaidé André Ducarne. Problème, les écarts entre chaque communauté de communes étaient élevés au départ. La taxe d'habitation de la 2C2M était de 14,98 %, celle du Quercitain de 4,81 % et celle du Bavaisis de 6,85 %. Le taux 2014 voté par les conseillers communautaires est de 14,91 %. Mathématiquement, l'addition semble



Les conseillers communautaires de la CCPM ont harmonisé les différents impôts locaux autrefois perçus par les anciennes intercos.

plus salée pour les résidents du Quercitain et du Bavaisis. À pondérer toutefois puisque la part départementale autrefois perçue par les communes sera absorbée par l'intercommunalité.

► Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, il y a encore à jeter !

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui est indexée à la taxe foncière a également été votée lundi soir, à 12,5 %, et là

aussi, les conséquences seront diverses selon que l'on habite dans le Quercitain, à Maroilles ou dans le Bavaisis. En 2013, la TEOM s'élevait respectivement à 14,02 %, 15,24 % et 5,63 %. Un lissage a été prévu sur deux ans pour limiter les frais. Un goût de trop peu pour les conseillers communautaires du Bavaisis qui ont regretté que les contribuables aient à porter de tels efforts financiers. « Avec

la nouvelle TEOM, j'aurai 100 € de plus à payer », a calculé une élue du Bavaisis.

André Ducarne et Guislain Cambier, président de la CCPM, ont concédé que le Bavaisis payait un important tribut. « Mais quelle est la solution ? », a réagi André Ducarne. On doit harmoniser.

Les conseillers ont en tout cas convenu qu'il fallait faire des efforts sur les déchets pour faire baisser cet important poste budgétaire (3,3 millions d'euros). Réductions d'impôts pour ceux qui font des efforts, négociations des futurs marchés de traitement des déchets, méthanisation, communication sur le tri... Les pistes de travail ne manquent pas. ■

EN BREF

www.lavoixdunord.fr

Les taux d'impôts 2014

► **Impôts des ménages**
Taxe d'habitation, 14,91 % ; foncier bâti, 3,57 % ; foncier non bâti, 7,96 %.

► **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères**
Elle sera de 12,5 % en 2015. Des taux intermédiaires ont été votés pour 2014 pour les ex-communautés de communes. CCB : 9,28 % ; La Longueville, 10,53 % ; CCQ, 13,47 % ; 2C2M, 14,08 %.

► **Cotisation foncière des entreprises**
L'objectif est d'atteindre 29,39 % d'ici cinq ans pour chaque commune. La Flamengrie avait le taux le plus bas, 22,10 % et Raucourt-au-Bois le plus élevé 42,28 %.

Un budget de 23,7 millions d'euros

« C'est un budget transitoire », a précisé André Ducarne, vice-président aux finances. Dans le sens où toutes les compétences ont été reprises dans la communauté de communes fusionnée dans l'attente de les clarifier sur la durée. Le budget 2014 de la CCPM est de 23,7 millions d'euros, avec 19,9 millions d'euros pour la section fonctionnement et 3,8 millions pour la partie investissement.

Provisions à constituer

Par rapport au débat d'orientation budgétaire, « rien n'a été enlevé et rien n'a été ajouté », a précisé André Ducarne, en ce qui concerne les investissements. Plantations d'arbres, aménagement des locaux de la CCPM à Bavay, déchetterie du Quesnoy, projet de covoiturage, éclairage public... font notamment partie des projets à mener. Ce budget 2014 charrie avec lui les finances pas-

sées. Notamment l'emprunt toxique de la 2C2M, qui était de 3,5 millions à l'origine (il reste 3,2 millions aujourd'hui) et qui a été figé jusqu'en 2018. L'emprunt le plus important à ce jour. Il a également fallu constituer des provisions pour les contentieux des anciennes communautés de communes. La 2C2M en avait deux. Elle doit de l'argent (131 000 €) pour des impayés à la fromagerie qu'elle gérait à Ma-

roilles. La 2C2M devait aussi combler en partie le passif d'un syndicat auquel elle avait adhéré dans l'Aisne et qui est en redressement judiciaire. Cela représente 146 000 €.

La CCB avait, elle aussi, un contentieux avec Studiilight, un candidat à la réalisation d'un documentaire sur la pierre bleue qui s'estime lésé et réclame 14 000 €. ■



Toutes les compétences ont été reprises par la CCPM. Le budget 2014 s'en ressent.

EN BREF

maubeuge@lavoixdunord.fr

JENLAIN

Cérémonie du 8-Mai ► À 10 h 30, rassemblement au monument aux morts, place de l'Église, dépôt de gerbe et allocution ; à 10 h 45, à la salle des fêtes, cérémonie de remise des lots aux lauréats pour le concours des maisons fleuries, vin d'honneur, distribution de bonbons aux enfants des écoles.

LE QUESNOY

Fêt'art ► Festival des amateurs de théâtre organisé par le Théâtre du Bimberlot du jeudi 15 au samedi 24 mai, au théâtre des Trois-Chênes. Au programme :

- vendredi 16 mai, à 20 heures, atelier enfants, atelier adultes, *Petite vignette II* et *Jeux d'role* ;
- vendredi 23 mai, à 20 heures, atelier pré-ados, atelier adultes, *Le conte y est* et *Guerre-hier* ;
- samedi 24 mai, à 20 h 30, atelier adolescents, atelier adultes, *Voyage théâtral* et *Talma, le tragédien podéen*.

Entrée : 4 €. Renseignements au 03 27 28 78 20.

LOUVIGNIES-QUESNOY

Fête communale ► Elle aura lieu le dimanche 11 mai et est organisée par la municipalité. A la salle des fêtes : dès 7 heures, buvette et restauration ; dès 12 heures, Louvignies Beginners Band EF2M (orchestre de variétés internationales) ; à 16 h 30, « L'harmonie en séries » concert-spectacle autour des musiques de séries télévisées par l'harmonie municipale ; à 17 h 30, tirage de la tombola. Toute la journée : brocante et ducasse.

NEUVILLE-EN-AVESNOIS

Exposition ► L'Art se fait mousser à la brasserie Dreum les samedi 17 et dimanche 18 mai. Dix-neuf artistes et artisans d'art de l'Avesnois exposent leurs créations. Samedi, de 14 heures à 19 heures ; dimanche, de 10 heures à 18 heures. Entrée gratuite. Brasserie Dreum, 2, rue Basse.

QUERCITAIN

Festival Orgue à l'unisson ►

Au programme :
- dimanche 11 mai, à 14 h 30, au Quesnoy, concert de carillon et musique traditionnelle (cornemuse, bombarde, etc.) et à 15 h 15, présentation d'œuvres de musique expérimentale dans l'église, créées par l'artiste Thomas Tilly ;
- dimanche 18 mai, à 16 heures, à l'église d'Englefontaine, concert d'orgue de musique traditionnelle avec Jean-Pierre Rolland et Gérard Ryckeboer.

WARGNIES-LE-PETIT

Marche ► L'association Le Champ du village organise, comme chaque année, une marche au départ de la place le dimanche 18 mai, à 9 h 30 ; rassemblement à partir de 9 heures. Deux parcours seront proposés : 10 à 12 km pour les bons marcheurs ; 4 à 5 km pour les « petits pieds ». Un rafraîchissement sera offert durant la promenade. Participation : 0,50 €. Pour les personnes voulant déjeuner sur place, un repas sera proposé à la salle des fêtes, tarifs : 16 € (boissons non comprises), enfant de moins de 12 ans, 8 €, sur inscription au 03 27 49 96 21, avant le 10 mai.